

# La gare de Lustin au cœur des préoccupations

Peu de points à l'ordre du jour de cette réunion du conseil de vendredi.

L'état de la gare de Lustin a fait l'objet d'une motion.

● **Freddy GILLAIN**

Quelques dossiers votés à l'unanimité. La mise en place d'une collecte sélective des déchets organiques est décidée. Le sac coûtera 20 centimes et il n'y aura aucun supplément de prix pour la commune. Une campagne de sensibilisation va être lancée.

Un audit énergétique va être réalisé dans les locaux de l'administration communale (maisons communale et Viatour). En principe, un bâtiment est prévu par année. Didier Cadelli (Écolo) se réjouit de ce qu'il estime être une première initiative. Réaction vive de la présidente du CPAS Annie Burton qui rappelle qu'un audit énergétique a déjà été réalisé au CPAS et de l'échevin des finances Luc Delire qui explique ce qui a été fait aux



Le conseil, unanime, souhaite la réouverture de locaux à la gare de Lustin.

écoles de Lustin.

Les travaux d'entretien de voiries pour 2008 s'élèveront à un montant de 244.106 €. Éric Massaux s'étonne que certaines voiries, peu fréquentées, fassent l'objet de travaux. Il constate qu'il ne s'agit pas simplement d'entretien mais bien de création du parking du football de Lustin. Ce dossier mange une bonne partie du budget prévu, soit 55 000 € pour asphalté. «Il faut avoir le courage de ne pas faire plaisir», lance-t-il. Jean-Marie Hubot

ne comprend pas cette réaction et le groupe Écolo qui trouve le dossier bien équilibré, souhaiterait «un peu de vert plutôt que de l'asphalte». Il y a trois décennies qu'on parle de ce dossier, dit Anne Burton.

## Le lotissement du Beau Vallon

Comme annoncé lors de l'opération *Saint-Valentrain*, jeudi, le groupe Écolo a proposé une motion votée à l'unanimité par le conseil. Elle souhaite l'aménage-

ment et l'entretien des abords de la gare de Lustin, la réouverture de ses locaux et l'augmentation de la capacité des trains et/ou de leur fréquence en heure de pointe sur la ligne Namur-Dinant. Le collège, tout en appuyant cette demande, fait remarquer qu'il est déjà intervenu à de nombreuses reprises concernant ce dossier.

Luc Vandendorpe a interrogé le collège sur le projet de lotissement Engetrim, au Beau-Vallon. Il souhaite savoir comment l'information a été organisée vis-à-vis de la population. Pourquoi le permis est toujours valable, alors qu'il est vieux de 30 ans, et qu'il ne l'est plus à Namur. Une concertation a-t-elle été organisée entre les autorités communales de Namur et de Profondeville, se demande le conseiller socialiste.

Le bourgmestre a rappelé qu'il ne s'agit pas d'un nouveau dossier et que le fonctionnaire délégué de la Région wallonne a confirmé qu'il était toujours valable. Si le permis n'est plus valable, à Namur, croit savoir Jean-Pierre Baily, «ce serait pour des questions administratives.» Il explique aussi que chaque fois qu'un courrier est envoyé, il l'est automatiquement à la ville de Namur. ■

## VITE DIT

### Châssis et poubelles

Dans le cadre du programme prioritaire de travaux, le conseil a décidé du remplacement de châssis en façade arrière de l'école communale de Lustin pour un montant de 77 691 €.

Unanimité aussi pour l'acquisition d'une cinquantaine de poubelles à placer dans l'entité. Le coût estimé est de 6 875 €. Les anciennes seront remises ailleurs.

### Vote dispersé du groupe Plus

Afin de pouvoir procéder à l'arrosage public en un seul jour, un ensemble haute pression va être acquis pour une somme de 12 500 €. Vote dispersé du groupe Plus. Le premier à voter était Jules Marchal qui a donné son accord, un non de Michel Spineux et abstentions des trois autres de la liste. Les Écolos se sont abstenus.